



DOCUMENT CADRE

Projet d'enseignement approfondi d'enseignement de l'allemand DEAA

Ce document a pour vocation, en recensant l'ensemble des bonnes pratiques observées et des pistes de travail proposées par les conseillers pédagogiques, de favoriser un enseignement approfondi de l'allemand. Cet enseignement inscrit dans le projet d'école développe chez tous les élèves de solides acquisitions en termes d'attitudes, de capacités et de connaissances.

LE PROJET

1 - Le projet d'enseignement DEAA

Le projet DEAA propose de conduire un enseignement de l'allemand de manière approfondie qui suppose :

- Un enseignement qui démarre en école maternelle dès la petite section
- Un temps d'enseignement de la langue du voisin de trois heures hebdomadaires, à la place d'une heure trente dans le projet national
- Un volet culturel de l'apprentissage de la langue renforcé par un partenariat avec une école de Sarre ou de Rhénanie-Palatinat au travers de deux ou trois rencontres par an. Ces dernières peuvent s'organiser ainsi : une rencontre en France, une en Allemagne, puis une autre éventuellement en un tiers lieu (par exemple, sur un site culturel). Dans l'école, au moins une classe de cycle 2 et une classe de cycle 3 participent à un échange.
Remarque : Faute d'un partenariat en Allemagne, des échanges s'organiseront avec des classes des sites biculturels de Moselle par l'intermédiaire du Centre Transfrontalier.
- L'utilisation de la langue du voisin comme langue de communication dans l'école.
De la maternelle au CM2, le langage de classe pour communiquer et apprendre en allemand est enrichi de manière continue en prenant appui sur le document « consignes et instructions » (suivre le lien sur le site du CTF : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57/spip.php?article940&lang=fr>)
L'introduction de ces consignes et instructions sera organisée dans une progression propre à chaque école.
Pour communiquer avec les élèves, les consignes et instructions sont utilisées quotidiennement par les professeurs et, dans la mesure du possible, par les autres membres de l'équipe éducative.
Les élèves répondent dans la langue de leur choix et sont amenés, au fur et à mesure, à participer à des échanges en allemand.

- La langue allemande sera utilisée au moins une fois par semaine, dans certaines phases de séances dites EMILE (Enseignement d'une Matière par Intégration de la Langue Etrangère).
Exemples : en Maths (calcul mental et initiation à la programmation et codage), en EPS, en EDD (Education au Développement Durable), en Sciences et Technologie, en arts plastiques ou en éducation musicale.
- Une évaluation commune à l'ensemble des écoles DEAA, en fin de GS (grande section) de maternelle dans les trois activités suivantes : comprendre l'oral, parler en continu et réagir et dialoguer. Cette évaluation contribue à positionner les élèves dans une perspective de continuité des apprentissages.
- Un niveau de compétence A1 en fin de CM2 pour l'ensemble des élèves dans les cinq activités langagières. Grâce à une exposition plus importante et plus régulière à l'allemand, les acquis des élèves dans l'activité langagière Compréhension de l'Oral, dépasseront le niveau A1. (se référer aux repères de progressivité (suivre le lien : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57/spip.php?article896&lang=fr>))
- Un engagement de l'équipe pédagogique à recommander aux parents la poursuite de l'apprentissage de l'allemand dans le cadre d'une bilangue de continuité.

2 - Entrée dans le dispositif

- Une école entre dans le dispositif DEAA en prenant appui sur la volonté de l'équipe pédagogique. L'avis favorable du conseil d'école est requis.
Le projet est officialisé par une délibération du conseil municipal (des conseils municipaux de chaque commune d'un RPI) adressé à la DSDEN Bureau DE1 (à l'attention de Mme Da Cruz) sous couvert de l'IEN de circonscription. Une copie est transmise directement au Centre Transfrontalier.
- L'IEN de la circonscription sollicite auprès de monsieur le DASEN le fléchage des postes de l'école. Les postes ainsi fléchés ne pourront être attribués à titre définitif, dans le cadre du mouvement, qu'à des professeurs des écoles habilités à enseigner l'allemand.

3 - Organisation du temps d'enseignement sur la semaine

Le projet d'enseignement approfondi de l'allemand propose aux élèves d'apprendre la langue du voisin à hauteur de trois heures par semaine.

- Dans un souci de favoriser des retours réguliers sur les acquis, afin de renforcer les apprentissages, il est essentiel de conduire chaque jour une séance d'apprentissage de l'allemand.
Par ailleurs, tous les jours, l'allemand est utilisé pour communiquer en classe en dehors de la classe.
- Le temps d'enseignement supplémentaire de la langue permet l'augmentation du temps accordé aux activités quotidiennes de renforcement de la langue (réactivation du lexique et formulations, activités de description, activité de compréhension orale, reprise d'un chant, d'une comptine...).
Sur les 35 minutes de langue quotidiennes fractionnables, une quinzaine de minutes sera dévolue à aux phases de renforcement des acquis.
Remarque :
Les rituels ne sont pas inscrits dans le temps d'enseignement de la langue (météo, date, répartition des tâches de la semaine ou appel).
- Au moins une fois par semaine une phase d'enseignement EMILE (EPS, Calcul mental, Arts plastiques, éducation musicale) est conduite en allemand.

4 - Attitudes et compétences des professeurs des écoles exerçant en DEAA

- Etre habilité(e) en allemand ou s'engager à passer l'habilitation
- Avoir plaisir à enseigner l'allemand et témoigner de ce plaisir auprès des élèves
- Avoir confiance en ses compétences linguistiques et avoir la conviction qu'elles vont se renforcer dans le cadre de la mise en œuvre des séquences d'enseignement.
- Si l'école bénéficie d'un locuteur natif, profiter de sa présence pour enrichir les acquis linguistiques en privilégiant le travail en co-animation.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DEAA

1 - Valorisation du projet allemand

La visibilité du projet du projet DEAA dans l'école renforce son crédit aux yeux des élèves, des parents et des partenaires et contribue ainsi aux apprentissages. Il convient d'accorder une place à l'allemand, notamment à son volet culturel par :

- la mise en place d'affichages dans les couloirs et dans les classes
- l'exploitation d'un passeport culturel « Kulturpass »
- les réalisations des élèves liées aux projets actionnels (courriers, recettes, emplois du temps, références à des musiciens ou à des peintres germanophones...)

2 - Utilisation de l'allemand pour communiquer et apprendre

- **Dans la vie de l'école**

Dans le but de favoriser l'utilisation de la langue apprise pour communiquer, il est essentiel qu'elle participe à la vie dans l'école. De ce fait, il est nécessaire d'introduire, dès la classe de petite section, et ce jusqu'à la fin de l'école primaire, des éléments de langage de classe (formulations de consignes, salutations, formules de politesse, invitations à faire, questions...).

Le référentiel des consignes et instructions fait l'objet d'une rédaction de programmation spécifique à l'école (suivre le lien sur le site du CTF : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57/spip.php?article940&lang=fr>).

- **Durant la séance d'enseignement de l'allemand**

Comme lors des temps de passation de consignes et de formulations liées à la vie de classe, le professeur fait confiance aux élèves dans les situations de compréhension de l'oral initiées en leur donnant du temps, et en les laissant agir, pour comprendre. De ce fait, il est impératif de ne pas procéder à des traductions en français.

- **Les outils professionnels de l'enseignant**

Des progressions par niveau de classe

Un référentiel de consignes et instructions

Document(s) ressource(s) proposant des supports d'apprentissage (en annexe)

- **Séances d'enseignement dans une autre discipline (EMILE)**

Conformément aux nouveaux programmes **BO spécial n°11 du 26/11/2015** « [...] <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57/spip.php?rubrique391&lang=fr>, l'utilisation de la langue étrangère en contexte donne du sens aux acquisitions. [...] Le travail dans plusieurs autres enseignements, en particulier l'éducation musicale ou encore l'éducation physique et sportive contribue à sensibiliser les élèves à la dimension culturelle». L'utilisation de la langue étrangère complète les enseignements de l'allemand.

Remarques importantes :

Les séances EMILE prennent appui sur les acquis des élèves.

Les nouveaux apprentissages ne sont pas menés en allemand.

Certaines phases des séances d'enseignement d'EPS, de mathématiques (calcul mental et initiation à la programmation et au codage), de sciences et technologie, d'arts plastiques ou d'éducation musicale sont menées en allemand (EMILE).

Au cours d'une séquence, certaines phases seront menées en langue étrangère.

Dans le cas des formulations de consignes en allemand par l'enseignant, les élèves procèdent aux reformulations dans la langue de leur choix.

Le professeur s'exprime uniquement en allemand. Quelques erreurs commises dans la prise de parole du professeur (erreurs de prononciation, de déclinaison par exemple) n'entravent pas la compréhension.

- En calcul mental : Phases de systématisation et de réactivation
- Initiation à la programmation et au codage : Consignes de déplacement du robot
- En arts plastiques et technologie : Consignes relatives au matériel, consignes de réalisation, description d'œuvre d'arts ou de la production
- En EDD : Phases d'observation et de description
- En EPS : Phases d'échauffement et de relaxation, consignes pour agir, jeux traditionnels, jeux théâtraux ([lien vers le site jeux théâtraux](#))
- Education musicale : Indications pour diriger le chœur

Pour le groupe Langues vivantes de Moselle,

Janvier 2021

Le directeur du Centre Transfrontalier,

Denis HOFFMANN